

Révision du Document d'Objectifs des sites Natura 2000 Marais du Cotentin et du Bessin- baie des Veys

Groupe de travail du 6 décembre 2021
à Baupte
Compte-Rendu

L'Europe investit dans les zones rurales



Nicolas FILLLOL | 02 33 71 62 47
Chargé de mission Natura 2000

| nfillol@parc-cotentin-bessin.fr

Présents

- M. Denis ACHARD, Association Chasse du Domaine Public Maritime Les Rivages du Bessin
- Mme Claire ANDRIEUX, Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche
- M. Alain CHARTIER, Groupe Ornithologique Normand
- M. Emile CONSTANT, CREPAN
- M. Dominique DANICAN, ASA Taute
- M. Stéphane DE SAINT JORES, DDTM de la Manche
- M. Ghislain DUBOIS, CAC Le Cotentin pôle de Montebourg
- M. Grégoire FAUTRAT, Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche
- M. Nicolas FILLLOL, PNR des Marais du Cotentin et du Bessin
- M. Laurent FIQUET, Commune de St-Germain-sur-Sèves
- M. Christian GAILLARDON, Commune de Picauville
- M. Jean-Michel GREEN, PNR des Marais du Cotentin et du Bessin
- M. Jean-Pierre GUEGAN, Commune de Gaignes Mesnil-Angot
- M. David GUERIN, Fédération Départementale des Chasseurs de la Manche

MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

- Mme Céline HENNACHE, Conseil Départemental de la Manche
- M. Yves HUET, Commune de Gonfreville
- Mme Anne JEANNE, FDSEA 50
- M. Claude LECUL, CLUP de Grandcamp-Maisy
- Mme Céline LAUTOUR, Communauté de Communes Baie du Cotentin
- M. Michel LEBLANC, Commune d'Appeville
- Mme Jennifer LEHOT, Association des Sauvaginiers des Marais du Cotentin et du Bessin
- M. Matthieu LEHOT, Association des Sauvaginiers des Marais du Cotentin et du Bessin
- M. Jean-Pierre LHONNEUR, Commune de Carentan-les-Marais
- Mme Jocelyne LEVAVASSEUR, Commune de Fresville
- M. Xavier FREY, FDAAPPMA 50
- M. Olivier MADELAINE, Commune de Grandcamp-Maisy
- Mme Géraldine MAUDUIT, Fédération Régionale des Chasseurs
- M. Michel MAUDUIT, Commune d'Isigny/Mer
- Mme Adèle MOISAN, DIRM MEMN
- Mme Emmanuelle POULAIN, CEN
- M. Jean-Marie POULAIN, ASA de la Douve
- M. Dominique QUINETTE, Commune de St Fromond
- M. Thierry RENAUD, Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, commune de Montsenelle
- M. Gérard VOYDIE, ASA de la Basse-Vire
- Mme Catherine ZAMBETTAKIS, Conservatoire Botanique National de Brest-Normandie ouest

Excusés

- M. Thomas BIERO, DREAL Normandie
- Mme Isabelle LE GRAND, Agence de l'Eau Seine-Normandie
- M. Philippe LE ROLLAND, DDTM du Calvados
- M. Pierrick LIZOT, Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche
- Mme Isabelle RAUSS, Conservatoire du Littoral

Compte-rendu

En tant que président du Comité de pilotage Natura 2000, Jean-Michel Green accueille les participants. Il rappelle l'ordre du jour de cette réunion qui fait suite à deux précédents groupes de travail.

L'échelle du site Natura 2000 ainsi que la multiplicité des problématiques font qu'il est délicat de se forger une idée globale des évolutions du site. Il est donc proposé de se doter d'une série d'indicateurs qui permettront au comité de pilotage de partager les connaissances et de ré-orienter si besoin la mise en œuvre du Document d'Objectifs.

Nicolas Fillol précise les qualités nécessaires pour obtenir un bon indicateur :

- Facile à mesurer
- Significatif (il représente bien ce que l'on cherche à apprécier)
- Fiable (mesure constante dans le temps et l'espace)
- Sensible (capable de détecter des variations)
- Lisible

Le premier ensemble d'indicateurs proposé est un incontournable fixé par les Directives Habitats et Oiseaux :

MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN

UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

- **Habitats naturels** : « surface et état de conservation ». Nicolas Fillol précise qu'en regard à l'ampleur de la tâche de réaliser une cartographie des habitats, cet outil ne sera mobilisé qu'avec un pas de temps lâche.

Pour les fossés, Jean-Marie Poulain, précise qu'en lien avec les travaux d'entretien, le système est en perpétuel mouvement. Nicolas Fillol propose de travailler sur un échantillonnage pour établir une photographie régulière. Anne Jeanne suggère de s'appuyer sur un réseau d'agriculteurs qui pourraient faire remonter des photographies des fossés. L'idée est séduisante, mais il faudra vérifier que le temps d'analyse des photos n'est pas aussi long qu'un relevé directement sur le terrain.

- **Espèces** : Au-delà du suivi des nombreuses espèces se pose la question d'une vision synthétique. Catherine Zambettakis propose de réfléchir à des sélections de groupes de 3 à 4 espèces dont l'écologie est suffisamment bien connue pour servir d'indicateurs.

Il semble également important de mettre en place des indicateurs des facteurs d'influence comme par exemple les différents usages ou le changement climatique.

Agriculture : Les « dates de fauche (mesurées sur un échantillon) », « % de terres arables », « évolution comparée des oiseaux des pâtures et des prairies de fauche (suivi STOC) », « nombre de structures déclarant à la PAC » et « part de marais dans les SAU des exploitations » ne suscitent pas de commentaires.

Jean-Marie Poulain et Jean-Pierre Lhonneur rappellent l'importance des marais communaux. Il est proposé de rajouter un indicateur « part des usages collectifs des marais communaux ». M. Michel Leblanc remarque que la distance des sièges d'exploitation au marais est un facteur important dans le choix des pratiques agricoles. Il est proposé de rajouter un indicateur « distance des sièges d'exploitation au marais ». Nicolas Fillol regardera si cette information peut-être récupérée en routine.

Mrs. Jean-Pierre Lhonneur et Michel Mauduit signale le développement de l'usage de maïs et de foin de marais pour alimenter des méthaniseurs. En l'absence de données facilement mobilisables sur les sources d'approvisionnement des méthaniseurs, Jean-Marie Poulain propose de comptabiliser à minima le nombre d'installations dans les communes riveraines du marais.

Eau : Pour les quantités d'eau prélevées, Stéphane de Saint-Jores fait remarquer qu'il y a une part inconnue liée aux forages privés et aux prélèvements pour l'alimentation des gabions. Matthieu Lehot informe qu'un travail est en cours pour les mares de chasse.

Les propositions « hauteur d'eau dans les rivières » et « niveau d'eau dans les tourbes » n'appellent pas de commentaires.

Pour les indicateurs de qualité, Nicolas Fillol se rapprochera de l'AESN pour sélectionner les plus pertinents dans le contexte de marais.

Climat : Claire Andrieux pense que si on s'intéresse à la remontée du niveau moyen de la mer, le marégraphe de Cherbourg est suffisant ; par contre si on veut connaître les phénomènes de sur-côtes locaux, il faudrait mettre en place un équipement local. Jocelyne Levavasseur propose de rechercher un autre marégraphe dans l'estuaire de Seine afin de compléter les données de Cherbourg.

Les autres indicateurs évoqués sont « précipitation et température » et « niveau du biseau salé ».

Catherine Zambettakis signale l'existence d'un programme « Sentinelle du Climat » qui pourrait contribuer à compléter les indicateurs évoqués.

Milieu physique : il est proposé d'utiliser les données de topographie des fonds littoraux récoltés par le ROL.

MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Espèces exotiques Envahissantes : Stéphane de Saint-Jores propose de compléter l'indicateur « surfaces colonisées » par le nombre de sites. Nicolas Fillol rappelle que cette information peut être lourde à récolter. Dominique Quinette propose de mobiliser des réseaux d'observateurs pour participer à ce suivi.

Boisement : En complément de « l'évolution comparée des oiseaux des boisements et des milieux ouverts (suivi STOC) », David Guérin propose de regarder l'évolution des populations de sanglier. La Fédération des Chasseurs de la Manche dispose des données au niveau communal et devrait bientôt pouvoir localiser plus précisément ces prélèvements. Nicolas Fillol se rapprochera de la Fédération des Chasseurs du Calvados pour savoir si on peut mobiliser des données équivalentes.

Matthieu Lehot s'interroge sur la possibilité d'utiliser également les populations hivernantes d'étourneaux dans cette optique. Nicolas Fillol pense que la relation au boisement est moins évidente à faire que pour le sanglier (présence possible de dortoirs en ville).

Conchyliculture et pêche à pied : en l'absence de représentants de ces usages à la réunion de ce jour, on se rapprochera d'eux pour étudier quelles données pourraient être mobilisés.

Chasse : Un premier indicateur facilement mobilisable serait le nombre de permis de chasse dans les communes riveraines du marais mais il est assez imprécis ; David Guérin propose d'utiliser le nombre de nuitées de chasse au gabion. Pour le DPM, il faudrait voir si on peut distinguer les pratiquants de la baie des Veys de ceux des autres secteurs car les Associations de Chasse maritime ont des territoires très large.

Pêche : Xavier Frey propose d'utiliser le nombre d'adhérents des AAPPMA locales. L'autre proposition « le nombre de contrôles par les garde-pêche » est trop lié à la pression de surveillance pour être révélateur du nombre de pêcheurs fréquentant les marais.

Tourisme : les seuls sites équipés de dispositif de comptage (ENS des Ponts d'Ouve et RNN de Beauguillot) sont trop particuliers pour refléter le nombre de visiteurs dans les marais. Il est donc proposé d'utiliser le nombre de visiteurs participant à des animations ou des visites du site Natura 2000. Il faudra se rapprocher des différents partenaires : Offices de Tourisme, CPIE du Cotentin, Fédération des Chasseurs de la Manche, bateliers...

Catherine Zambettakis appuie sur la nécessité de rechercher les corrélations entre les différents indicateurs qui seront retenus. Des secteurs tests pourraient être utilisés pour réaliser ce travail.

Jean-Michel Green conclue en signalant qu'un prochain comité de pilotage est prévue le 3 février 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Michel Green clôt la séance et remercie les participants.